

# LA LIBERTÉ

Journal quotidien politique et religieux.

O. I. X. M. V. X.

1 an. 6 mois. 3 mois.  
fr. 20 11 6

Rédaction et Expédition.  
BUREAUX: Grand'Rue, 10, à Fribourg.

BUREAU DES ANNONCES: Grand'Rue, 10, à Fribourg.

PRIX DE LA LIGNE OU DE SON ESPACE: 15 CENT.

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées  
Lettres et argent franco.

ABONNEMENTS  
SUISSE. . . . .  
FRANCE, BELGIQUE . . . . .  
ALLEMAGNE, AUTRICHE. . . . .  
ITALIE, ESPAGNE . . . . .  
ANGLETERRE, HOLLANDE . . . . .  
ÉTATS-UNIS. . . . .

La Rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui  
sont adressés.  
Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

## A PROPOS DES ÉLECTIONS.

I

Nous touchons au jour du renouvellement du Grand Conseil. Dimanche prochain, les destinées du canton de Fribourg seront tranchées pour cinq ans par le suffrage du peuple. C'est à celui-ci donc que reviendra la principale, la première responsabilité de son avenir. Tout est dans les choix qu'il fera. Si les députés qu'il se donnera représentent, non-seulement ses intérêts, mais encore et surtout son amour des traditions fribourgeoises, son horreur du schisme et de l'apostasie, son dévouement à la religion; alors, nous aurons encore cinq années de paix intérieure, de sage et prudent développement de nos institutions, et quoi qu'on en dise, cinq années de considération de la part de nos confédérés. Car ceux-ci nous mépriseraient, et avec juste raison, le jour où nous désertions lâchement le poste que nous avons jusqu'ici toujours fidèlement gardé.

Les préparatifs de la lutte électorale sont partout très-avancés. La liste des candidats la chaque parti est arrêtée, sauf dans la Gruyère, qui veut cette fois se distinguer en arrivant tard. Le parti conservateur maintient autant que possible les députés qui ont justifié la confiance de leurs mandataires, depuis cinq, dix ou quinze ans, par leur attitude, leurs votes et leurs discours au Grand Conseil. Nous avons déjà fait connaître la liste qui est sortie de la réunion de Postieux pour le district de la Sarine. Celle de la Singine a également paru dans nos colonnes; un changement y a été depuis lors introduit. M. Auderset, receveur d'Etat, qui n'a pas accepté, a été remplacé par M. Pierre Hayoz, d'Ottisberg, syndic de Guin. La Veveyse a aussi arrêté sa liste, qui est la confirmation de tous les députés sortants.

Hier, dimanche, ont eu lieu les réunions préparatoires du parti conservateur dans les districts de la Glâne et de la Broye, et la réunion préparatoire du parti libéral (par opposition aux radicaux) dans le district du Lac.

Nous venons de recevoir communication de la liste de la Glâne. Elle contient deux changements: M. Ducrest, Romain, syndic de Promasens, prend la place de M. Jaquenoud, dont nous annoncions naguère la mort si regrettable, et M. Alexandre Raboud, juge, prend celle de M. Péclat, de Middel, qui a décliné une réélection.

Les listes du parti radical commencent aussi à être connues. Voici celle du district de la Sarine. Nous l'empruntons au *Confédéré*:

MM. Andrey, directeur de la Banque cantonale; Guérig, Jacques, notaire; Esseiva, Ignace, négociant; Gendre, Isaac, avocat; Majeux, Auguste, professeur; Vonderweid, Charles-Auguste; Biemann, rédacteur du *Confédéré*; Fraisse, Adolphe, architecte; Winkler, Pierre, charpentier; Wicky, J.-E., directeur des Engrais chimiques; Hayoz, député, à Aufafond; Gendre, Nicolas, juge de paix, à Belfaux; Chollet, anc. commissaire général, à Grolley; Sudan, Jean, commissaire; Landerset, Louis, fabricant, Marly; Wicht, Jean, négociant, Montévrax; Chollet, Auguste, syndic, Prez; Reynold, Henri, inspecteur des forêts; Uldry, Nicolas, avocat; Chappuis, Léon, à Estavayer-le-Gibloux; Galley, Xavier, à Ecuwillens.

La liste radicale de la Broye a été arrêtée comme suit:

MM. Baillif, Philippe, docteur, à Estavayer; Dubey, Dominique, ancien préfet, à Gletterens; Marmier, Auguste, avocat, à Estavayer; Bise, Modeste, commissaire général, à Fribourg; Despond, Joseph, contrôleur à Domdidier; Rey, Théodore, propriétaire, à Middel; Monney, Jean, commissaire à Châbles; Joye, Nicolas, député, à Montagny; Pochon

— Non, répondit Anna, car sa figure est toujours sombre.

Il lut et ne trouva pas. Alors il prit le dictionnaire. Il lut et ne trouva pas. La page qui contenait le mot DIEU était collée. Ludovic la sauta sans s'en apercevoir. Il arriva à l'I, et au mot Idole, il jeta un cri. Ce qui se passa en lui, échappa à l'analyse. Il croyait que c'était le mot, et il sentait que ce n'était pas lui. Moralement, pour Ludovic, c'était lui. Matériellement, ce n'était pas lui. Alors il chercha un dictionnaire des synonymes, mais les ironies de la langue l'égarèrent, au lieu de l'éclaircir. Il lui semblait entendre autour de son désespoir les ironies du langage qui lui cachait le trésor et ne lui montrait que ses voisins. Comme il arriva quand les enfants jouent à cache-cache, le langage lui disait par moments: *tu brûles, tu brûles*; mais au moment de se livrer le mot branlait et disparaissait dans l'inexorable nuit d'un oubli sans retour.

Voyons un peu, se dit-il, dans quel ordre d'idées étais-je, quand j'ai choisi le mot? J'avais pris: *Amor*, puis *meus*. Il s'agissait de ce qu'on aime, de ce qu'on peut aimer, de ce qui est aimable, de ce qui est adorable. — Voyons, qu'est-ce qu'on peut adorer?

A ce dernier mot, la pensée de Ludovic qui avait essayé de se ressaisir, et de devenir lucide, s'échappa et mourut dans un cri de douleur.

Ah! mon DIEU, cria-t-il, s'arrachant les

Louis, propriétaire, à Vesin; Ducotterd, Pierre, professeur, à Fribourg; Boccard, Antonin, juge de paix, à Estavayer;

On voit par ces deux exemples la tactique du parti radical. Sachant combien ses principes sont odieux et ses hommes peu sympathiques, il les abrite avec ostentation derrière d'autres noms qui ne lui appartiennent pas. Ainsi, M. Isaac Gendre est chaperonné par M. Ignace Esseiva; M. Uldry se présente bras-dessus bras-dessous avec M. Henri Reynold, et M. Biemann, rédacteur du *Confédéré*, se jette au cou de M. Hayoz, d'Aufafond, qui n'a jamais lu une ligne de sa prose impie et persécutrice. Dans la Broye semblablement, M. Marmier se cache modestement sous le manteau de M. Bise, commissaire général.

La tactique n'est pas malhabile: reste à savoir si des conservateurs doivent y jouer le rôle de dupes et de comparses. Mais nous touchons à une question qui exige des développements: nous la traiterons demain.

## CONFÉDÉRATION.

Le Tribunal fédéral a jugé, la semaine dernière, une cause importante. Nous parlons du procès intenté par MM. Bläsch, de Bienne, et Böpli, de Zurich, tons deux porteurs d'actions privilégiées de la S. O. de l'émission de 14 millions de 1874. Les deux demandeurs, estimant avoir été induits en erreur par le programme financier et le prospectus sur lesquels cette émission était basée, réclamaient de la S. O. le remboursement des versements opérés par eux sur les actions.

La responsabilité de la compagnie des fautes commises par ses mandataires a été admise à l'unanimité par le tribunal. La conduite de ces mandataires (en 1874-75) a été qualifiée avec une grande sévérité par la grande majorité du tribunal. Le dol a cependant été écarté, mais la faute grave a été admise, par 6 voix contre 4, et, à sa suite, l'action en dommages-intérêts. Le dommage

cheveux et se roulant par terre, ah! mon DIEU! mon DIEU!

ET IL DISAIT LE MOT,  
ET IL NE LE RECONNAISSAIT PAS.

Il ne le reconnaissait pas, parce que ce n'était pas un mot, c'était un cri! Et il ne savait pas que le cri était un mot! Symbolisant à lui seul tout le peuple des idolâtres, qui prononcent le nom de DIEU dans les hasards d'une phrase banale ou dans les contorsions d'une phrase désespérée, il se roulait par terre, en criant ah! mon DIEU! mon DIEU! Et le nom de DIEU, à force de ne plus signifier pour son esprit, ne signifiait plus rien, même pour son oreille. A force de ne rien signifier, ce mot avait fini par ne plus dire, pour Ludovic, un mot. A force de n'avoir pas pour Ludovic des sens, ce mot avait fini par n'avoir plus, pour Ludovic de son?

Et il se roulait à terre, les yeux hors de la tête, criant: mon DIEU! mon DIEU!

Et il cherchait dans son esprit, il cherchait sur les recherches désespérées le mot qui était sur les lèvres, et le mot fuyait d'une fuite éternelle, parce qu'il était vide!

VII

La mémoire est un univers où les mots sont tenus et retenus à leur place par leur sens qui est leur poids; le mot qui n'a plus de sens s'écoule comme de l'eau.

a été évalué à la différence entre la valeur nominale des titres et le prix de vente à ce jour. En outre la compagnie a été condamnée à payer 500 fr. de frais de justice et 700 fr. au demandeur M. Bläsch.

Il résulte d'une communication du Département fédéral des péages, que les colis postaux ne dépassant pas 1/2 kilogramme sont les seuls qui soient absolument exemptés de tout droit de péage; les paquets soit colis plus lourds, en revanche, sont passibles des droits de péages d'après le tarif en vigueur, même alors que leur contenu est désigné comme échantillons, et lorsque ce contenu n'est pas spécifié d'une manière précise, par exemple lorsqu'on s'est borné à déclarer des « échantillons sans valeur » c'est le droit le plus élevé, à raison de 15 centimes par 1/2 kilogramme, qui est applicable.

Les offices de poste chargés de la perception des droits de péage auront soin de se conformer aux dispositions ci-dessus.

(Communiqué)

La commission du Gothard a terminé ses travaux. Elle a fixé les pentes pour les lignes de montagnes les plus élevées à 25 0/0; à 26-27 0/0 pour les lignes moyennes; à 20-21 0/0 pour la ligne du Mont-Cenero, et à 10-12 0/0 pour les lignes de plaine.

Elle évalue le trafic annuel des voyageurs à 250,000 et celui des marchandises à 400,000 tonnes. La ligne de montagne commencerait au nord à Erstfelden (trois kilomètres au-dessus de Silenen), et s'étendrait jusqu'à Badio, les terrassements de ce parcours devant être probablement tous exécutés en prévision de deux voies. Il ne serait pas établi de bateau-transports sur le lac Majeur. La commission estime qu'on doit construire une ligne directe de Luverne à Fluelen, mais qu'on pourrait peut-être se servir provisoirement du lac des Quatre-Cantons.

Bref, malgré les profondes modifications apportées au projet primitif, le déficit atteindra encore dans l'une ou l'autre hypothèse, un chiffre considérable, il est clair que sans subvention d'intérêt la Compagnie pourra difficilement le combler.

Demain, se dit-il, ou j'aurai trouvé le mot, ou j'aurai cessé de vivre. Il n'avait pas le projet arrêté du suicide. Mais les situations violentes de l'âme mettent à découvert les choses cachées; elles soulèvent quelquefois des voiles sous lesquels l'inconnu dort. Les ténèbres serrées sont traversées par des éclairs, et Ludovic vit dans un éclair que l'instant suprême approchait.

Au même moment, Anna, dans sa chambre, se sentit lassée d'une lassitude inconnue. C'était ce moment où l'on ne peut plus supporter l'existence. Une agitation profonde s'empara d'elle.

— C'est fini, dit-elle. Je ne puis plus! oh! mon DIEU! mon DIEU! Je ne puis plus!

Le père et la fille disaient à la fois: mon DIEU! le même jour, à la même heure; ils le disaient à la fois, mais ils ne le disaient pas ensemble. Pour l'un et pour l'autre ce n'était pas un mot, c'était un cri. Mais, pour le père c'était un cri vide, partant d'un cœur mort. Pour la fille, c'était un cri plein partant d'un cœur vivant. Pour le père, c'était moins qu'un mot. Pour la fille, c'était plus qu'un mot, plus qu'une idée, plus qu'un sentiment, c'était l'âme qui éclatait!

Quant à Ludovic il allait devant lui, répétant: *Demain! demain!* Et ce mot persistait dans son égarement.

Voici comment les choses s'étaient passées: voici le résumé de la vie de cet homme. L'or, valeur représentative des choses, l'or qui n'est rien sans elle, avait dévoré les choses, et s'était fait adorer, indépen-

FEUILLETON DE LA LIBERTÉ.

LUDOVIC

PAR

ERNEST HELLO.

Quand Amélie entra dans la salle à manger, à la vue des cheveux blancs, elle dit tout bas en regardant sa fille: Oh! mon DIEU.

Ludovic qui ne perdait aucune syllabe, tressaillit quand le mot DIEU fut prononcé, mais il tressaillit sans reconnaître.

Alors il prit un livre. Je rencontrerai le mot, se dit-il.

Et il lisait, et il lisait, et il ne rencontrait pas le mot, ou, s'il le rencontrait, il ne le connaissait pas. Le premier livre qui lui tomba sous la main fut un livre d'astronomie. Ce n'est pas cela, dit-il. Un instinct vague le portait vers les livres de piété. Il en demanda un à sa femme qui trembla d'étonnement et qui dit à Anna: Est-ce qu'il se convertirait?



Il est à présumer que le Conseil fédéral va soumettre le résultat des nouvelles études aux Etats étrangers, afin d'arriver, si possible, à une entente. Dans tous les cas ces Etats, abstraction faite de la question des subventions, doivent se prononcer sur les modifications proposées.

Le projet de budget de la Confédération pour 1877 est fixé éventuellement comme suit :

Recettes : produit des propriétés foncières et des capitaux, fr. 527,400; département militaire, 3 millions 963,525, francs; finances et péages, 21,262,000 francs; postes et télégraphes, fr. 17,540,000; divers fr. 29,371. Total fr. 43,322,000.

Dépenses : amortissements et intérêts de la dette publique, fr. 1,684,725; département politique, fr. 277,000, intérieur, fr. 2,566,371; justice, fr. 40,000; militaire, 46 millions 468,410 fr.; finances et péages 5 millions, 368,100; chemins de fer et commerces fr. 269,200; postes et télégraphes fr. 16,915 mille 700; imprévus 8344 francs. Total fr. 44,276,100.

Le Tribunal fédéral a informé les autorités politiques à Berne, qu'il a nommé juge d'instruction pour la Suisse romande, en remplacement de M. Broje, appelé aux fonctions de juge fédéral. M. le conseiller national Berdez, avocat, à Lausanne, cela pour une période allant jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1881.

NOUVELLES DES CANTONS

**Berne.** — L'employé postal qui, outre l'ingénieur Buri et un mécanicien, a été blessé à l'accident de dimanche, a la mâchoire et toutes les dents brisées. Le choc a fortement ébranlé le cerveau de ce malheureux qui est plongé dans un état de délire complet.

La Compagnie du Central écrit à la *Grenzpost* que le dommage matériel ne dépasse pas 30,000 francs.

**Lucerne.** — Un malheureux prêtre, M. Fischer, maître de religion et directeur des écoles de Lucerne, vient de contrister les cœurs catholiques par un scandale qui est un premier pas dans la voie de l'apostasie. Le 26 octobre il a été prié ou s'est fait prier de baptiser l'enfant du directeur des poudres, M. Kurzmeier. Il s'est servi pour la cérémonie d'un rituel allemand dans lequel on a supprimé les exorcismes et d'autres prières pour les remplacer par des allocutions adressées aux parents et aux parrains et par des bénédictions données à l'enfant. Au goûter qui a suivi le baptême, le parrain, qui est vieux-catholique, s'est permis d'exprimer la joie qu'il avait éprouvée d'entendre à la place des formules, « des paroles allemandes, simples et dignes; » il a remercié M. Fischer et a manifesté l'espoir que la ville de Lucerne verrait se renouveler « de plus en plus ces belles cérémonies; » il a ajouté que « le sentiment religieux ne peut que gagner à la suppression de ces formules

damment d'elles, pour lui-même. Ensuite l'or s'était identifié avec le coffre. Ensuite le mot du coffre, sans lequel le coffre n'était rien, le mot, valeur représentative de l'or, avait dévoré l'or lui-même. L'espèce avait dévoré les substances, maintenant l'espèce. DIEU avait été d'abord dévoré dans l'âme de Ludovic par les substances créées, puis les substances par les espèces, puis les espèces par le mot qui les représentait, et ce mot était le mot :

DIEU, DIEU était le point de départ et le point d'arrivée. Ludovic, qui avait fui DIEU, cherchait le nom de DIEU, et ne le trouvait pas.

LE NOM DE DIEU VENGEAIT DIEU.

Ce soir-là, Amélie et Anna tremblèrent d'un tremblement inconnu. Au moment où Ludovic remontait l'escalier, Mirro passait devant lui, queue en l'air, et se jetait, avidement de caresses, entre les jambes de ses deux maîtresses. Le chien, voyant l'avare, fit entendre un grognement et courut aux deux femmes, comme pour les consoler. Ludovic le regarda fixement. C'est pourquoi les deux femmes tremblèrent.

Le lendemain matin, Ludovic sortit comme à son ordinaire : comme à son ordinaire aussi, il revint avec un acheteur.

(A suivre.)

mystérieuses qui forment le cortège essentiel de la puissance et de l'autorité de Rome. » Il a terminé en saluant la cérémonie qui avait eu lieu comme un pas fait en avant dans l'affranchissement du christianisme. M. Fischer a répondu en disant qu'il « partage entièrement cette manière de voir, que pour lui il considère la cérémonie qu'il vient de faire comme une protestation contre les tendances de Rome; que, du reste, il cherchait depuis longtemps l'occasion de se prononcer publiquement et par des actes contre les décrets du concile du Vatican. »

Les paroles guillemettées sont empruntées au *journal radical et vieux-catholique de Luzerner-Tagblatt*, qui doit être bien informé; elles sont l'annonce d'une véritable apostasie. Depuis longtemps les bons catholiques de Lucerne prévoient la chute de ce prêtre qui par sa conduite justifiait pleinement les soupçons dont il était l'objet. Sa sobriété ne passait pas pour être exemplaire et, dans certaines circonstances, il ne s'est pas gêné de danser avec des institutrices!

**Tessin.** — Dans la journée du 20 novembre, par suite de l'explosion inattendue d'une mine dans le grand tunnel du Gothard, du côté d'Airolo, quatre ouvriers ont été tués, et deux grièvement blessés.

**Vaud.** — L'abondance de la gare d'Yverdon présente en ce moment une animation qui rappelle les plus beaux temps de la construction de chemins de fer dans la contrée. On y opère la jonction de la ligne transversale de la Broje avec l'ancien réseau. C'est une opération qui paraît simple, mais qui cependant, ne manque pas de présenter d'assez sérieuses difficultés dans certains cas. — La jonction de la transversale cause des modifications dans certaines aiguilles, l'abaissement des ponts et l'établissement de toute une série de nouvelles voies ayant pour but de faciliter les manœuvres des trains de marchandises, qui prennent toujours plus d'importance dans cette gare.

On assure à la *Gazette de Lausanne* qu'en suite d'entente avec le gouvernement fribourgeois, la Compagnie de la Suisse-Occidentale a été autorisée à différer l'ouverture du tronçon Estavayer-Payerne, mais qu'elle s'est engagée en retour à ouvrir la ligne entière d'Yverdon à Fribourg pour les premiers jours de l'année prochaine.

**Valais** — On écrit du Haut-Valais, le 23 novembre, à la *Gazette de Lausanne* :

« Les assemblées primaires des bourgeois et habitants de Brigue, viennent de ratifier en se portant forts pour les autres communes du district, les engagements pris au nom de ces communes envers la compagnie du chemin de fer du Simplon, pour la construction immédiate du chemin de fer de Viège à Brigue. Ils consistent dans la fourniture des terrains, des traverses, d'une certaine quantité de bois de construction et de divers travaux de terrassements. Ces prestations seront remboursables par la Compagnie après le percement du tunnel du Simplon, et si ce percement est fait suivant le tracé bas, parlant de Brigue même, à la cote 700.

« Le Grand Conseil du Valais va à son tour s'occuper aux premiers jours de la ratification d'une convention formulant les prestations de l'Etat du Valais en faveur de la construction du même tronçon Viège-Brigue. Si ces diverses conventions sont définitivement ratifiées, la locomotive arrivera jusqu'à Brigue, c'est-à-dire à l'entrée du tunnel même du Simplon, en juin 1878. »

**Neuchâtel.** — On écrit de Couvet à la *Feuille d'avis* :

« L'hiver qui s'ouvre devant nous se présente sous de tristes auspices; le contre-coup de la crise horlogère se fait durement sentir à nos fabricants d'outils, et bon nombre d'ouvriers se trouvent sans travail à l'entrée de la saison rigoureuse.

« Ne serait-il pas urgent de commencer dès maintenant la distribution de soupes économiques? Ceux d'entre les habitants de notre village, qui ont le bonheur d'être moins éprouvés par la crise, ne laisseront pas échapper cette occasion de tendre à leurs frères une main secourable; les infortunes lointaines n'ont jamais fait inutilement appel à leur charité, combien plus tiendront-ils à soulager des misères qui se produisent pour ainsi dire sous leurs yeux.

« Je sais que les fonds pieux sont mis à contribution d'une façon extraordinaire, je sais que la charité privée s'exerce largement; mais n'obtiendrait-on pas de meilleurs résultats en formant un comité de secours qui répartirait les dons en se plaçant en dehors de toute préoccupation politique et religieuse; de cette manière on éviterait les doubles emplois, et on pourrait faire plus de

bien au moyen d'une action commune que par des efforts individuels. »

**Genève.** — Une correspondance adressée de Genève à la *Gazette de St-Gall* déclare espérer que, les Suisses allemands ayant voté comme un seul homme pour le gouvernement actuel, celui-ci saura de son côté tenir compte de leurs vœux, et elle signale comme tels les deux points suivants :

1° L'intervention d'un régime plus juste, quant à la taxe et au renouvellement des permis de séjours ;

2° L'introduction de la langue allemande comme deuxième langue officielle, attendu qu'un quart de la population de Genève est allemand, et que Genève ne saurait se développer comme grande ville cosmopolite et prétendre à l'université fédérale, que grâce à l'élément allemand.

CANTON DE FRIBOURG

Le Conseil général était réuni le 26 novembre pour entendre le rapport de sa commission chargée d'examiner le projet d'intervention dans le contrat à passer entre la Société des wagons et la Confédération, en vue d'utiliser les bâtiments de cette Société pour dépôt de matériel de guerre.

La commission était composée de MM. Meunod et Techtermann, conseillers d'Etat, Gerbex, colonel, Fraisse, conseiller communal, Winkler, charpentier, Rætz, commissaire, et Gendre, juge de paix.

Elle a présenté, par l'organe de M. Techtermann, ses conclusions, prises à l'unanimité.

Lé travail de la commission a porté sur :

1° Nécessité ou utilité d'une intervention.

2° Coût d'une construction neuve. (108 mille francs au lieu de 50,000 annoncés.)

3° Charges et responsabilité vis-à-vis de la Confédération et de la Société

Conclusions :

1° Si l'intermédiaire de la ville de Fribourg est réclamé, l'accorder, en réservant seulement le droit et non le devoir de bâtir, vis-à-vis de la Confédération, et en supprimant toute résiliation vis-à-vis de la Société.

2° Garantie par la Société de l'usage de la voie ferrée et des hydrantes ou de leur équivalent.

Dimanche soir, le Cercle catholique de Fribourg a eu une belle fête, due à M. l'avocat Folletéte qui se trouvait pour un jour dans notre ville. L'éloquent défenseur de la liberté religieuse dans le Jura catholique a bien voulu improviser une conférence; il a exposé la situation faite à son pays par les derniers actes de la politique bernoise, il nous a montré la Pologne bernoise, l'Irlande jurassienne résistant héroïquement aux efforts faits pour lui arracher sa foi; il nous a révélé le but final auquel tendent les persécuteurs et qui est la protestantisation du Jura, comme en témoigne l'installation qui s'est faite ce même jour du pasteur libéral de Porrentruy dans l'église de Saint-Pierre, volée aux catholiques, et profanée par le schisme. Tirant la moralité de cette persécution, il a indiqué la cause première de tout le mal, le peu de soin que le peuple du Jura a mise longtemps dans le choix de ses représentants, son empressement à accepter toutes les conciliations et à se fier aux promesses spécieuses de ceux dont il aurait dû se défier.

M. le chanoine Schorderet a remercié en quelques mots M. l'avocat Folletéte, et exprimé l'espérance que les travaux de ce défenseur dévoué de la liberté religieuse seront à la fin couronnés de succès.

M. le vicaire Kleiser a résumé en allemand les deux discours qu'on venait d'entendre, pour l'utilité des membres de la congrégation des bourgeois qui assistaient à la conférence.

Enfin M. l'avocat Wuilleret, en quelques paroles éloquentes et élevées, a rendu la pensée de tous en exprimant l'admiration pour la persévérance du Jura catholique, l'espérance de la fin de cette honteuse persécution, et la reconnaissance de tous les catholiques suisses envers M. Folletéte.

Nous saisissons l'occasion qui nous est donnée de réparer une omission, en rappelant une autre fête du cercle catholique de Fribourg : le banquet du 20 novembre pour fêter l'anniversaire de la fondation de ce cercle. Environ 80 personnes ont pris part à ce banquet, parmi lesquelles beaucoup de membres honoraires de la campagne et un certain nombre de députés. Les toasts ont été nombreux et chaleureusement applaudis; nous mentionnerons au hasard celui de M. l'avocat Wuilleret à la patrie; celui de

M. Pierre Esseiva, à M. l'avocat Wuilleret; celui de M. Léon Esseiva au Saint-Père; les toasts de MM. Frédéric Gendre, chanoine Wicky, Pie Philipona, Haymoz, chanoine Castella. M. le professeur Bossy a aussi porté un toast très remarquable et unanimement acclamé.

NOUVELLES DE L'ETRANGER.

Lettres de Paris.

(Correspondance particulière de la LIBERTÉ)

Paris, 24 novembre.

Tous les organes de la majorité républicaine et radicale sont unanimes à se prononcer contre le projet de loi présenté par M. de Marcère pour régler les honneurs militaires.

Ainsi que je vous l'avais fait pressentir, ce projet, en voulant faire une concession aux gauches, n'a satisfait ni celles-ci, ni la droite. Il ne faut donc pas s'étonner si les membres de la majorité à la Chambre des députés sont partis, ce matin, pour Versailles, bien résolus à nommer une commission hostile au projet du gouvernement et qui demandera le concours de l'armée même pour les légionnaires qui veulent être enterrés civilement. Le Sénat n'adoptera évidemment pas la loi telle qu'elle sera édictée par la Chambre des députés et les choses resteront dans le *statu quo*, mais le ministère aura reçu un coup mortel et sera enterré plus ou moins civilement.

La façon dont on a tourné, hier, le débat sur l'interpellation Floquet, a causé une vive surprise dans le monde politique.

On prétend que c'est le maréchal de MacMahon qui a déterminé MM. Dufaure et Berthaud à s'abstenir pour laisser la parole à M. de Marcère, ce à quoi ils auraient consenti au moment d'entrer en séance.

Le dissentiment entre le garde des sceaux et le ministre de la guerre était tellement vif; M. Berthaud s'était plaint, en termes énergiques au maréchal d'avoir été abandonné par son collègue, que le président craignait une rupture en pleine assemblée, à un devoir prier les deux intéressés de garder le silence chacun de leur côté.

L'organe de M. Léon Say, le *Journal des Débats*, reproche aux gauches leur imprudence et de s'exposer à un ministère de Droite. Voici la conclusion de ce journal au sujet de la crise actuelle :

« Nous ne voulons pas trop parler des questions extérieures qui, à notre avis, devraient cependant dominer et presque étonner toutes les autres aujourd'hui; mais, sans sortir de Versailles, est-on bien sûr qu'il n'y ait aucune imprudence à ébranler le ministère et à faire contre lui ou, si l'on préfère, à côté de lui, des manifestations de principes? Si l'on s'imagine préparer ainsi l'avenement d'un cabinet plus libéral, on pourrait bien se tromper; si l'on s'imagine donner plus de force au cabinet actuel, on se tromperait plus lourdement encore. Ce ne serait pas d'ailleurs la première fois qu'en voulant pousser à gauche, on aurait versé à droite. Il y a des exemples d'illusions de ce genre qui devraient inspirer aux plus hardis de sérieuses réflexions. »

D'après des renseignements très-précis, l'histoire racontée par le *Courrier de France* relativement aux démarches que M. Dufaure aurait fait faire près du XIX<sup>e</sup> siècle, est exacte de tous points.

Tant pis alors; car elle ne fait pas beaucoup d'honneur au chef de la magistrature française.

Le gouverneur de Paris a fait patrouiller, hier soir, ses cuirassiers à travers les faubourgs, comme tous les soirs d'orages parlementaires.

Ces exhibitions militaires devenant rares, la population s'est un peu émue de ce spectacle inusité.

A propos de l'attitude de la Russie, le *Journal des Débats* montre que cette puissance joue gros jeu en s'exposant à voir l'Angleterre occuper Constantinople.

« Il est aussi heureux pour la Russie que pour toute autre puissance que les clefs du Bosphore soient entre des mains faibles. Si l'Angleterre les tient jamais et les retient, comme il est probable, l'équilibre du monde sera changé et changé surtout au détriment de la Russie. Il est vrai que les Russes auront la consolation d'évangéliser les Bosphoriens, les Herzégoviens et les Bulgares qui seront dorénavant presque aussi heureux que les Polonais. »

On m'écrit du palais de la Bourse : « L'abstention de la spéculation, son ex-



cessive réserve dans la crainte de l'imprévu commencent à dégénérer en inquiétude par suite de la situation exceptionnelle que nous font les événements de Versailles qui semblent nous annoncer une nouvelle crise ministérielle.

Toujours bonne fermeté de l'obligation égyptienne. Sur ce titre, la tendance continue à être des meilleures, les transactions conservent une bonne activité, ce qui ne manque pas d'être remarqué en ces bourses de stagnation d'affaires.

Calme complet sur les marchés des autres valeurs de toute nature. Il en est malheureusement et toujours ainsi lorsque, ce qui a eu lieu aujourd'hui, les conversations politiques remplacent les affaires.

P.-S. — Ainsi que je vous l'avais fait pressentir, 8 commissaires sur 11 sont hostiles au projet de loi sur les honneurs militaires.

Au Sénat, M. Paris a déposé son rapport qui conclut au rejet de la loi relative de la cessation des poursuites.

**Alsace-Lorraine.** — Le Voyage aux pays annexés, ce troisième livre de M. Victor Tissot. L'heureux auteur du Voyage au pays des milliards, vient d'être saisi par la douane de Mulhouse et livré par elle à la police. « Nous pensons dit un journal de Paris, que cette mesure de rigueur est spéciale à la ville de Mulhouse, dont M. Tissot a pris à partie le Kreis-director avec une verve remarquable. Il a aussi raconté dans son livre l'admirable action de M. Jean Dollfus, maire de Mulhouse, allant trouver un chef de corps prussien au moment de l'invasion. Ce vénérable industriel portait la croix de la Légion d'honneur et une décoration que lui avait donnée autrefois le roi de Prusse. Le chef de corps voulant imposer à la ville de trop dures conditions, M. Dollfus arracha de sa poitrine la croix allemande, et, au risque d'être fusillé, la jeta aux pieds de l'officier ennemi. »

Le troisième volume de M. V. Tissot, l'auteur du Voyage au pays des milliards, vient d'être saisi par la douane de Mulhouse et livré par elle à la police.

Cette mesure de rigueur est spéciale à la ville de Mulhouse, dont M. Tissot a pris à partie le Kreis-director. Il a aussi raconté dans son livre l'admirable action de M. Jean Dollfus, maire de Mulhouse, allant trouver un chef de corps prussien, au moment de l'invasion. Ce vénérable industriel portait la croix de la Légion d'honneur et une décoration que lui avait donnée autrefois le roi de Prusse. Le chef de corps voulant imposer à la ville de trop dures conditions, M. Dollfus arracha de sa poitrine la croix allemande et au risque d'être fusillé, la jeta aux pieds de l'officier ennemi.

**Pologne.** — Une correspondance de Varsovie, adressée au Journal de Posen, est ainsi résumée par le Monde :

Le 14 du mois courant, il y avait représentation au grand théâtre de Varsovie ; beaucoup d'officiers et le gouverneur de la ville, M. le comte Kotzebue, y assistaient, quand, tout à coup, vers dix heures, un général entra dans la loge de ce haut fonctionnaire et lui remit une dépêche arrivée à l'instant même de Saint-Petersbourg. Le comte la parcourut et sortit aussitôt de la salle. La plupart des spectateurs imitèrent son exemple ; chacun se retirait dans sa demeure sous le coup d'un pressentiment pénible, les malheureux habitants de Varsovie ont appris de longue date à trembler à la seule annonce d'un ordre expédié des bords de la Néva.

Quinze minutes après la disparition subite du gouverneur, les gendarmes de service parcouraient les rues en tous sens et convoquaient les officiers de la garnison dans leur casernes respectives.

Voici la cause de cette émotion et de cette mesure d'un caractère pour le moins alarmant.

La dépêche ordonnait, outre la mobilisation immédiate de toute l'armée cantonnée en Pologne, l'appel sous les drapeaux de tous les réservistes et de tous les soldats en congé.

Entre'autres qualités, les fonctionnaires russes ont celle d'une obéissance rigoureusement stricte : minuit n'avait pas encore sonné que le télégraphe avait joué dans chaque direction du territoire, et avant la pointe du jour, réservistes ou soldats en permission de congé étaient arrêtés, arrachés de leurs lits et conduits comme des criminels à leurs divers dépôts.

On s' imagine aisément la surprise de ces

pauvres gens, les cris et les pleurs des femmes et des enfants : la désolation a été aussi générale qu'instantanée. Ni affaires de famille, ni maladies graves n'ont pu obtenir une seule exception ou un seul sursis : le czar avait parlé, il ne restait qu'à obéir.

Le lendemain, c'est-à-dire le 15 du mois de novembre, trois énormes bandes de ces misérables racolés étaient déjà en route pour Kicheniew en Bessarabie.

Par ce recrutement fut le signal de la déplorable insurrection de 1863. Peut-être faut-il attribuer au sourd mécontentement qu'a provoqué le coup de force légal de la nuit du 14, les rumeurs d'une prochaine révolte de la Pologne reproduites dans les colonnes de la presse européenne.

QUESTION ORIENTALE

On mande de Belgrade, 22 novembre : « La crise suprême de la question d'Orient approche. Les Russes arrivent ici en grand nombre par la voie de Gladova, sur la frontière valaque. Un gros détachement de Cosaques est en route pour Belgrade. L'officier qui le commande dit que ce n'est que l'avant-garde d'un corps de 30,000 hommes se rendant en Serbie. »

Toutes les casernes de Belgrade ont été évacuées et aménagées pour recevoir des troupes. Les soldats serbes seront logés dans les maisons particulières.

On ajoute qu'un haut fonctionnaire civil russe doit accompagner le successeur de Tcherniaeff. Ce fonctionnaire résidera à Belgrade pendant la campagne, pour diriger l'administration civile.

Les ministres serbes ont donné leur démission, mais elle n'a pas été acceptée, vu l'extrême difficulté de les remplacer.

La Serbie formera l'extrême droite de la ligne des opérations russes. Les troupes serbes seront dirigées sur la Bosnie. Les pontonniers romains, avec leur outillage complet, sont tous sur le Danube, prêts à se mettre à l'œuvre.

D'après des renseignements officiels, les musulmans de la Bosnie ont souscrit 600,000 livres (turques) destinés à organiser la défense de la province, et ils sont décidés à une résistance désespérée.

BIBLIOGRAPHIE.

VIE DE LA BIENHEUREUSE LOUISE DE SAVOIE, PRINCESSE DE CHALONS ET RELIGIEUSE CLARISSE.

M. l'abbé Jeunet, curé dans le canton de Fribourg, et M. H. Thorin, ancien conseiller d'Etat, viennent de livrer à la presse une des vies les plus intéressantes au point de vue historique et des plus édifiantes au point de vue religieux.

Nous venons de parcourir, presque d'un seul trait, les trois cents pages de la Vie de la Bienheureuse Louise de Savoie, et, encore sous le charme de cette attrayante lecture, nous éprouvons le besoin de les féliciter de cet excellent ouvrage, et de faire connaître au public le trésor de cette récente publication, digne de trouver place dans la bibliothèque de toutes nos familles chrétiennes.

C'est toujours une bonne fortune de rencontrer une de ces productions littéraires ou historiques, également capables de plaire à l'esprit par les grâces d'un style à la fois simple et noble, et de nourrir l'âme par la richesse des pensées et par la beauté des sentiments ; mais lorsqu'à ces titres de recommandation elle joint encore l'avantage d'être une belle page de nos annales nationales et religieuses, il paraît doublement bon de la signaler à l'attention publique. Telle nous semble la nouvelle vie de notre sainte et illustre compatriote, Louise de Savoie, l'un des plus brillants joyaux de cette couronne où reluisent les noms des bienheureux Humbert, Boniface et Amédée. Le prix dont l'Académie de Savoie vient de couronner cette sérieuse étude historique est une récompense bien méritée par ses infatigables auteurs qui ont dû feuilleter bien des livres, et déchiffrer bien des manuscrits pour faire ainsi revivre sous leur plume, ou mieux sous leur pinceau, l'angélique figure de cette illustre princesse, ceintée de l'auréole des bienheureux.

D'ailleurs les approbations de deux confesseurs de la foi dispenseraient de toute autre recommandation. « Après avoir adressé nos affectueuses félicitations au pieux auteur de cet excellent travail, écrit Mgr Marilley, évêque de Lausanne, nous désirons vivement qu'il soit imprimé et répandu dans les

familles chrétiennes. » — « Votre livre appuyé sur des documents incontestables, écrit avec charme et sobriété, dit à son tour Mgr Mermillod, est une des lectures les plus fortifiantes qu'il m'est doux de recommander chaleureusement aux prêtres et aux fidèles. » L'apparition de cette nouvelle biographie, qui a sa place toute marquée à côté des vies de saint François de Sales, de sainte Jeanne-Françoise de Chantal, de saint Guérin, saint Bernard de Menthon, etc., coïncide admirablement avec la providentielle réinstallation de sainte Claire dans leur ancienne résidence d'Evian.

Au milieu des tristes épreuves de notre fiévreuse époque, il est singulièrement doux et consolant de reporter ses regards sur ces grandes figures du passé qui, se dérobant au dangereux honneur des cours, sont allées demander la paix aux solitudes du cloître, et resplendissent après plusieurs siècles d'une gloire immortelle. Dans ces pages élaborées avec tant de soin, la royale fille de notre bienheureux Amédée IX, dont le berceau a illustré la ville de Thonon, nous apparaît comme un ange de piété, d'innocence et de mépris du monde, qui nous rappelle la sainte Dame de Bourbilly, si bien peinte par M. l'abbé Bougaud. Une partie de notre histoire se déroule à nos yeux : mais la religieuse, l'austère fille de sainte Claire et de sainte Colette, si fidèlement et gracieusement esquissée par son naïf biographe, Ch. de Saulx, sa compagne dans le monde et plus tard sa sœur en religion, se présente à notre pensée avec un attrait plus grand encore sous cette robe de bure qui dévoile aux anges, en les cachant aux hommes, tant de prodiges, de pénitences et d'austérités. Le meilleur éloge d'un livre est le bon accueil qu'il reçoit du public, comme la plus légitime ambition de l'historien d'une sainte est l'extension du culte de son héroïne. Ce double succès, nous osons le présager aux dignes biographes de la Bienheureuse Louise de Savoie. Ils ont droit de l'espérer. Impossible de lire ces pages historiques sans le désir de devenir meilleur. L'âme y respire un suave parfum de sainteté, comme l'esprit, habitué aux beautés littéraires, cet arôme d'un langage qui unit les grâces naïves du moyen âge au goût exquis du grand siècle.

L'ouvrage se trouve en vente chez les principaux libraires catholiques : M. Abri (rue de l'Evêché, Annecy), MM. Grosset et Trembley (rue de la Corraterie, Genève) Prix : 3 fr.

A l'approche des longues veillées d'hiver, nous connaissons peu de lectures plus propres à unir l'utile à l'agréable, à faire louer Dieu dans ses saints, à enflammer d'amour pour la vertu et à honorer un pays qui a donné tant de beaux noms aux lettres, tant de beaux faits à l'histoire, et surtout tant de bienheureux au ciel.

(Courrier de Genève.)

*Pie IX, sa vie, son histoire, son siècle* par J. M. Villefranche, ouvrage honoré d'un bref de sa Sainteté et orné d'un beau portrait du Souverain Pontife. — Deuxième édition. Un beau volume grand in-8 de 600 pages. — Lyon, Josserrand, éditeur. Paris, Vic, rue Cassette, 23. — Prix, franco, broché, 7 fr. — Richement relié, 10 fr.

Chaque année, à l'occasion du nouvel an, les catholiques se trouvent souvent embarrassés dans le choix des meilleurs livres à donner en étrennes. — L'histoire de Pie IX, par M. VILLEFRANCHE, voilà, pour 1877, le livre de prédilection des familles et des propagandes religieuses. Le succès de cette splendide histoire (près de 6,000 exemplaires écoulés en quelques mois), les éloges nombreux qu'en ont fait l'épiscopat, les savants et la presse catholique de France et de l'étranger, témoignent hautement de son importance et du vif intérêt qu'elle excite ; car, ainsi que l'a si bien dit S. Em. le cardinal-archevêque de Bordeaux, « cet ouvrage est un monument, en même temps qu'un acte de foi et d'amour. Rien n'y manque, ni les considérations élevées, ni les documents indispensables, ni la clarté, ni la chaleur, ni le style, qui est toujours à la hauteur du sujet : il n'est pas jusqu'à ces détails charmants de la vie de Pie IX, jusqu'à ces anecdotes dont ce livre abonde, qui ne soient faits pour captiver le lecteur. »

A une époque où la presse révolutionnaire et antireligieuse s'efforce de jeter le ridicule à la face du Chef suprême de l'Eglise, afin de lui ravir l'amour et le dévouement de notre jeunesse suisse, il est nécessaire de révéler les mensonges des ennemis du Saint-Siège et d'inspirer à notre jeunesse des sentiments d'amour et de respect pour

le successeur de saint Pierre. Dans ce but, il faut lui faire lire l'histoire de Pie IX, par M. VILLEFRANCHE, et nous aimons à répéter avec Mgr l'archevêque de Bourges : « C'est un livre qu'on ne saurait trop répandre. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

LOGARNO, 25 novembre.

Le gouvernement a adhéré à la résolution prise par le Grand Conseil. La médiation fédérale et la combinaison de Berne ont donc entièrement réussi.

La votation populaire est fixée au 3 décembre.

PARIS, 26 novembre.

La République française publie un article contre la politique nouvelle qu'on voudrait inaugurer et dont le principal instrument serait quelqu'un que l'on n'a pas désigné nominativement, mais que l'on a indiqué par ces mots : « L'homme habile. »

La République résume ainsi cette politique :

« Réunir en faisceau toutes les forces de nature à être opposées à l'esprit progressif et libéral de la Chambre des députés, autrement dit grouper en parti de gouvernement tous les cléricaux, à quelque nuance qu'ils appartiennent. »

La République ajoute que si le ministère court le danger d'être ébranlé, c'est précisément pour avoir trop suivi la ligne de conduite précitée.

Les journaux intransigeants attaquent violemment le discours Dufaure.

Le Ralliement dit que quoi que fasse M. Dufaure, il est perdu maintenant ; il doit songer à parler.

ROME, 25 novembre.

M. le marquis de Salisbury est attendu à Rome la semaine prochaine.

Il aura une conférence avec le ministre des affaires étrangères.

MADRID, 25 novembre.

L'Imparcial annonce que, dans un combat livré le par général Martinez Campos à huit kilomètres de San Juan de los Remedios (Cuba), les insurgés ont perdu 300 hommes morts, prisonniers et blessés. Les insurgés ont aussi abandonné dans leur fuite huit chars de provisions et de munitions.

MADRID, 26 novembre.

Le Congrès a rejeté, par 183 voix contre 60 la proposition de M. Sagasta, impliquant désapprobation de l'interprétation donnée par le gouvernement à l'article de la Constitution relatif à la liberté des cultes.

BUCHAREST, 25 novembre.

Le gouvernement roumain a envoyé une note aux grandes puissances, les avisant du passage éventuel des troupes russes à travers la Roumanie.

« Le général Ignatieff a formellement demandé, au nom de la Russie, la suppression absolue de la base anglaise, consacrant l'intégrité de la Turquie. »

Chronique Financière parisienne.

(Bourse du 24 novembre 1876.)

Très-peu d'affaires, pas de nouvelles, variations insignifiantes, au moins en ce qui regarde nos rentes et la plupart des valeurs ; tel est le bilan de la journée.

On a bien parlé de la conversation de M. de Bismarck avec lord Salisbury, conversation dans laquelle le chancelier allemand aurait nettement exprimé combien il faisait peu de fond sur les résultats de la future conférence, mais ce sont là des contingents éloignés et la Bourse ne songe guère en ce moment qu'à sa liquidation de fin du mois. Les escomptes qui se pratiquent depuis quelques jours n'avaient pas d'autre but que de la préparer ; il faut constater, il est vrai que ces escomptes ont été très-facilement servis.

Les recettes générales achètent 15000 de 3 0/0 et 20000 de 5 0/0. Les consolidés anglais ont monté de 118 à 95 9/16. Nos rentes malgré cela ont plutôt accusé un peu de lourdeur.

Le 3 0/0 a varié de 70 80 à 70 60, le 5 0/0 de 104 70 à 104 55, et l'Italien plus sensible a varié de 70 70 à 70 40.

Le 5 0/0 turc reste à 14 05. L'obligation égyptienne est toujours l'objet de transactions suivies ; elle finit à 263 75.

Les valeurs sont très-peu animées, leurs variations sont à peu près nulles. Seul le Crédit foncier se relève assez vivement à 716 25, on avait un peu exagéré la portée de procès que la ville de Paris pourrait intenter à cette Société.



# Bureau central d'annonces: Grand'Rue, 10, à Fribourg.

Pour la BELGIQUE, l'ALLEMAGNE et l'ANGLETERRE, les annonces sont reçues à l'Agence de G. L. DAUBE, à FRANCFORT-SUR-MAIN.  
 Pour PARIS et la FRANCE, chez M. J.-B. CHANARD, 41, boulevard Saint-Germain, PARIS.

## SERVICE DES CHEMINS DE FER, DEPUIS LE 15 OCTOBRE 1876.

### 1° De Lausanne à Berne.

	matin	matin	soir	matin	soir	soir
LAUSANNE, départ.	5 40	8 35	4 30	10 50	4 07	7 02
PALEZIEUX.	6 07	9 32	2 47	12 16	5 33	8 02
ROMONT.	6 55	10 20	2 53	1 55	6 43	8 52
FRIBOURG, arrivée.	7 47	11 40	3 28	3 13	7 47	9 45
FRIBOURG, départ.	5 30	8 —	11 20	3 38	4 35	9 56
BERNE, arrivée.	7 20	9 05	12 25	4 25	6 25	10 57

### 2° De Berne à Lausanne.

	matin	matin	soir	matin	soir	soir
BERNE, départ.	6 22	10 30	8 40	2 22	6 25	9 10
FRIBOURG, arrivée.	7 35	11 20	10 05	3 38	7 37	10 55
FRIBOURG, départ.	4 45	7 47	11 28	4 40	3 50	7 47
ROMONT.	6 03	8 47	12 09	12 52	4 53	8 47
PALEZIEUX.	7 06	9 30	12 42	2 18	5 38	9 30
LAUSANNE, arrivée.	8 03	10 15	1 20	3 20	6 25	10 15

### 3° Ligne Bulle-Romont.

BULLE, départ.	6 —	11 55	7 35
ROMONT, arrivée.	6 48	12 42	8 22
ROMONT, départ.	9 —	3 —	9 —
BULLE, arrivée.	9 52	3 52	9 52

### 4° Ligne Morat-Lyss.

MORAT, départ.	5 50	11 30	3 50	7 28
LYSS, arrivée.	6 45	12 35	4 45	8 15
LYSS, départ.	7 30	2 55	6 —	8 50
MORAT, arrivée.	8 35	3 30	5 55	9 45

## FILATURE DE LIN

BURGDORF, (BERTHOUD)

se recommande pour le filage à façon de lin, chanvre et étoupes aux prix les plus modérés. (H 1233 Y)

### DEPOTS DANS LE CANTON DE FRIBOURG

et localité vaudoise limitrophe

chez Madame A. Majeux Savary, à Fribourg; chez Madame Dougoud Ayer, à Romont; chez M. Eugène Wæber, à Bulle; chez Mademoiselle Julie Bischoff, à Avenches. (4570)

M. Corpataux, huissier, fera vendre aux enchères publiques aujourd'hui 28 novembre, sur la place de l'Hôtel-de-Ville et en cas de mauvais temps à l'Hôtel des Merciers à partir de 9 heures 1/2 du matin, les articles suivants Ruolz, alenite garantis:

Services de table, services à découper, cuillères et fourchettes, couteaux de table, couteaux de dessert, sucriers et beurrier, plateaux à café et d'hôtel, truelles, ronds de serviette et autres objets de fantaisie.

Tous les objets seront vendus à tous prix.

A l'occasion de la

## SAINT-NICOLAS,

M<sup>me</sup> Appoline Curchot, sur les Voûtes, se recommande à sa clientèle. Elle a reçu un beau choix de boîtes de chocolat en tous genres et du chocolat en livres, ainsi que du thé, des bougies et du savon de Marseille et comme par le passé, elle continuera le recommandage et le blanchissage des dentelles. (4642)

## Ouvrages de l'Abbé Besson.

1° *L'année des Pèlerinages 1872-1873*, sermons; 1 vol. de 439 pages; prix: 3 fr.

3° *L'Homme-Dieu, conférences prêchées* à la Métropole de Besançon; 1 vol. de 423 pages; prix: 3 fr.

4° *L'Eglise, œuvre de l'Homme-Dieu*, conférences; 1 vol. de 434 pages; prix: 3 fr.

5° *Le Décalogue ou la Loi de l'Homme-Dieu*, conférences; 2 vol. 906 pages; prix: 6 fr.

6° *Les Sacraments ou la Grâce de l'Homme-Dieu*, conférences; 2 vol. de 795 pages; prix: 6 fr.

*L'Humilité, vertu nécessaire à tous* par l'abbé Joseph H., 1 vol. in-18 de 192 pages; prix: 80 cent.

*Conformité à la volonté de Dieu*. Extrait des œuvres du Père Alphonse Rodriguez S. T. 1 vol. in-18 de 300 pages; prix: 1 fr.

*Sanctification des Actions ordinaires*. Extrait des œuvres du P. Alphonse Rodriguez S. T. 1 vol. in-18 de 153 pages; prix: 40 cent.

*Le vénérable Jean-Baptiste de la Salle*, par Jean Grange, 1 vol. in-18 de 31 pages; prix: 20 cent.

*Les Sans-Dieu*, par Jean Grange, 1 vol. in-18 de 69 pages; prix: 30 cent.

*La vraie Science*, par A. Prevel, 1 vol. in-18 de 34 pages; prix: 20 cent.

*Les Diffamateurs du Clergé*, par Toussaint, 1 vol. de 103 pages; prix: 60 cent.

*Le Pape*, par saint François de Sales, avec une introduction par Mgr Mermillod, suivie de la constitution dogmatique du concile du Vatican sur le souverain Pontife, 144 p., 1 fr. 50.

*Le pape et la liberté*, par le P. Constant, des Frères Prêcheurs, environ 300 p., 2 fr. C 2093 F

## Pharmacie à Oron

Le soussigné, précédemment pharmacien à Moudon, informe l'honorable public d'Oron et des environs qu'il ouvrira à dater du 1<sup>er</sup> décembre, une pharmacie dans la maison de M. Pache syndic à Oron-la-Ville.

Edm. BURNAND, Pharmacien. H. 4145 L. 4638

## GRAINS DE SANTÉ DE FRANCK

Apéritif, purgatif, rafraîchissant. BOUTES-BLEUES Pharmacie LEROY Genève; Pharmacie HABEL et toutes les bonnes pharmacies.

## Vient de paraître

### L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE SUISSE

LES

# POÉSIES

de Ign. BARON

Volume grand in-8, renfermant les Œuvres complètes du regretté poète fribourgeois recueillies, collationnées et revues avec soin par M. J.-H. Thorin, membre de la société d'histoire du canton de Fribourg et de la Suisse romande.

Cet ouvrage, imprimé sur beau papier glacé est, en outre, illustré du portrait parfaitement réussi de M. Baron.

Prix 3 fr. 50.

## PROPAGANDE CHRETIENNE

RECOMMANDÉE AU CLERGÉ, AUX CONGRÉGATIONS ET AUX INSTITUTEURS.

# LE PLAIN-CHANT RENDU FACILE

Par le Frère ACHILLE de la Miséricorde

Lecture du chant à première vue sur toutes les clefs au moyen d'une lettre initiale artistement gravée dans chaque note.

### Ouvrages notés en plain-chant, selon ce système facile:

- Petit solfège* pour former la voix des enfants, vol. in-12, cart. 60 c.
- Méthode élémentaire* (chant de Reims et de Cambrai), vol. in-12, cart. (3<sup>e</sup> édition) 60 c.
- Paroissien noté* à l'usage des fidèles et des enfants de chœur (ouvrage très-intéressant), beau vol. in-18, rel. bas., 2 fr., tr. dor. 2 fr. 25. (Indiquer quel chant on suit: il y a des tirages spéciaux.)
- La Lyre du sanctuaire*, 19 motets et chants de toute beauté, gr. in-8<sup>e</sup> (3<sup>e</sup> édition, très-bien goûtée), 2 fr.
- Echos de l'adoration perpétuelle* (12 délicieux motets), vol. in-8<sup>e</sup> (3<sup>e</sup> édition très-aimée du clergé), 60 c.
- Pieux échos des chapelles de la Vierge* (10 chants d'une douce piété), brochure in-8<sup>e</sup>, 60 c.
- Les Délices du sanctuaire*, psaumes, Magnificat, motets et proses, d'une rare beauté, in-8<sup>e</sup>, la douzaine, 6 fr.; l'exemplaire, 75 c.
- L'enfant de chœur organiste en huit jours*, méthode d'harmonium du genre nouveau, d'une facilité étonnante, 3<sup>e</sup> édition, augmentée de deux très-belles messes, broch. in-8<sup>e</sup>, 1 fr. 50.
- Choix de 30 beaux cantiques* pour les grandes solennités, vol. in-18. (Ouvrage recommandé aux amateurs de beaux cantiques), 60 c.
- L'abeille harmonieuse* (33 cantiques à Marie), vol. in-18, 60 c.
- Le cantique paroissial* (très-bel ouvrage), magnifique vol. de 576 pages. (2<sup>e</sup> édition de toute beauté.) Prix: relié, 2 fr. 50.
- Le même, paroles seules, in-18, cartonné, à douzaine, 10 fr., l'exemplaire, 1 fr.
- Hymne à la Croix* (chant montagnard de toute beauté), 25 c.
- Hymne au Sacré-Cœur*, chantée à Paray-le-Monial, 25 c.
- Magnificat solennel*, solos et chœurs à 1 voix (très-beau chant), 25 c.
- A N.-D. de Pontmain, gloire, amour!* (gracieux chant), 25 c.
- L'Ange et l'âme ou le ciel et l'autel*, 2 cantiques d'une céleste beauté, 25 c.
- Deux Messes solennelles* pour les grandes fêtes, solos et chœurs à 1 voix, d'un effet grandiose, in-8<sup>e</sup>, la douzaine, franco, 6 fr.; l'exemplaire, 75 c.
- Aux divins cœurs de Jésus et de Marie, gloire, amour*, solo et chœur, à 3 voix, très-beau chant, 25 c.
- A N.-D. de Lourdes, gloire, amour!* délicieux cantique, 25 c.

La collection, franco, 14 fr.

S'adresser à l'Imprimerie Catholique Suisse, Fribourg. (C 1279 F)

## BOURSE DE BALE, 25 NOVEMBRE.

OBLIGATIONS D'ÉTAT.	Intérêt.	Remboursables.	DEMANDÉ	OFFERT
Fédérales 1867.	4 1/2	1876-1892	—	100 1/4
id. 1871.	—	1877	—	101
Berne, 1861-64-65-74-75.	4 1/2	1877-1896	—	—
Fribourg, 1. Hyp.	4 1/2	1875-80-1900	97 3/4	—
id. Emprunt 1872.	4 1/2	1864-1895	100	—
id. id. garanti.	4 1/2	1873-1897	97	—
id. id.	5	1880-1890	—	—
OBLIGATIONS DE CHEMINS DE FER				
Central.	5	1864-1888	100 5/8	100 1/2
id.	4 1/2	1877	100	99 3/4
id.	4 1/2	1881-1884	—	95 1/2
id.	4 1/2	1888-1890	—	95 1/2
id.	4 1/2	diverses	—	97
Nord-Est.	4 1/2	1880-1892	—	92 3/8
Central et Nord-Est.	5	1884-1892	60 1/2	57 1/4
Gotthard.	5	1883	86	—
Arth.-Righi.	5	1881-1885	81 1/2	—
Berne-Lucerne.	5	1881-1885	100 1/4	99 3/4
Lignes du Jura.	5	1881-1885	95	—
Empr. 23 millions	5	1881-1890	—	—

ACTIONS DE BANQUE	VALEUR nominale	VERSÉ	RAPPORT pour 1874 %	DEMANDÉ	OFFERT	PAYÉ
Banque de Bâle . . . .	5000	2500	6 3/8	—	—	—
Assoc. banq. de Bâle . .	500	200	4 —	457 1/2	455	—
Banque comm. de Bâle . .	500	entières	4 —	380	372 1/2	—
Banque hyp. de Bâle . . .	1000	id.	6 50	—	1200	—
Compte d'Esc. de Bâle . .	2000	id.	5 37	—	2050	—
Banque fédérale . . . . .	500	id.	7 —	500	—	—
Crédit argovien . . . . .	500	id.	4 —	—	—	—
Banque de Winterthour . .	500	id.	4 —	—	—	—
Crédit lucernois . . . . .	500	id.	2 31	—	335	340
Banque com. Schaffouse . .	500	id.	0 —	—	—	—
Crédit suisse . . . . .	500	id.	5 —	—	510	—
Banque d'Alsace-Lor. . . .	500	250	7 —	496 1/4	492 1/2	—
id. de Mulhouse . . . . .	500	250	5 —	465	460	—
Crédit lyonnais . . . . .	500	250	—	—	—	—
ACTIONS DE CHEMINS DE FER:						
Central . . . . .	500	entières	5 —	320	318 3/4	317 3/4
Nord-Est . . . . .	500	id.	8 —	—	327 1/2	—
Gotthard . . . . .	500	id.	6 —	241 1/2	240	—
Righi . . . . .	500	entières	15 —	800	725	—
Arth.-Righi . . . . .	500	id.	0 —	—	—	—
Ouest, actions anciennes .	500	id.	—	—	—	—
id. de priorité . . . . .	500	400	5 —	—	—	—
Chemins de fer réunis . . .	500	entières	5 —	—	—	—

## BOURSE DE PARIS

24 Nov.	AU COMPTANT	25 Nov.
95 9/16	Consolidés . . . . .	95 7/8
70 65	3 0/0 Français . . . . .	70 65
104 65	5 0/0 id. . . . .	104 65
—	Or, à New-York. . . . .	109 62
A TERME		
70 62	3 0/0 Français . . . . .	70 47
104 55	5 0/0 id. . . . .	104 55
70 40	5 0/0 Italien . . . . .	70 33
—	5 0/0 Espagnol . . . . .	—
—	5 0/0 Turc . . . . .	1095 50
—	Ranque de Paris . . . . .	571 25
573 75	Crédit Lyonnais . . . . .	153
155	Mobilier Français . . . . .	545 50
542 50	id. Espagnol . . . . .	523 75
525	Autrichiens . . . . .	657 50
661 25	Suez . . . . .	—
—	Ville de Paris 1875 . . . .	—